



# ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

[president.national@unc.fr](mailto:president.national@unc.fr)

N°77 - DÉCEMBRE 2022



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers présidents, chers amis,

il est des décisions difficiles à prendre mais qui s'imposent à nous : il en va ainsi du prix au numéro de *La Voix du Combattant*.

Il augmentera de 0,20 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, portant le numéro de 0,90 € à 1,10 €, ce qui représente un surcoût de 2 € par an pour les 10 numéros.

Cette décision, avalisée par le conseil d'administration national, est le fruit d'un dialogue permanent avec l'entreprise qui imprime et route notre magazine, à laquelle je veux renouveler ici ma confiance, tant les échanges avec elle sont francs et transparents.

A l'occasion d'une visite de travail en mars dernier dans ses locaux, son directeur général nous avait alertés des premiers effets de l'inflation sur ses coûts de production. Dans un courrier adressé au mois d'août, il précisait ses inquiétudes concernant la volatilité du prix des matières premières et de l'énergie qui l'obligerait, si la situation n'évoluait pas favorablement, à réviser ses prix à la hausse. C'est à l'occasion d'une réunion en visioconférence le 17 novembre qu'il nous a confirmé tous ces éléments : papier, encres, solvants, cartonnage, gaz, électricité et pétrole..., tout ce qui concourt à la fabrication, au brochage et au routage de *La Voix du Combattant* a augmenté et, pire encore, continue et continuera d'augmenter dans des proportions, pour certains produits, inédites.

Dans ces conditions, il n'était pas possible pour notre association de ne pas répercuter sur le prix de vente au numéro la hausse des coûts que nous subissons, au risque de mettre en péril l'équilibre financier fragile de *La Voix du Combattant* et donc de l'UNC, dont les produits sont constitués, je le rappelle, en majorité des ventes du magazine.

Depuis bientôt un an, vous comme moi subissons quotidiennement les effets de l'inflation, que ce soit à la réception de la facture de gaz ou lors de l'achat d'une baguette de pain ! Aussi, cette hausse, pour regrettable qu'elle soit, reste modeste, même si je n'ignore pas les difficultés financières de certains de nos adhérents. N'oublions pas que la dernière augmentation remontait au 1<sup>er</sup> décembre 2017, il y a cinq ans.

Nous devons consentir un effort collectif pour *La Voix du Combattant*, votre magazine, ce lien entre nous tous, quels que soient nos origines et nos parcours, dont la réputation de qualité n'est plus à faire et qui se distingue des autres publications du monde combattant car il ne se contente pas de n'être qu'un simple bulletin associatif !

Afin de ne pas terminer sur une note trop austère, je profite de ce mot pour vous souhaiter un joyeux Noël, entouré de votre famille et de ceux qui vous sont chers. J'y ajoute une pensée confraternelle pour nos aînés et nos jeunes camarades qui, en métropole, outre-mer et en opération, veillent sur nous.

Hervé Longuet  
Président national

## L'ACTUALITÉ du PRÉSIDENT NATIONAL



Mardi 29 novembre, le président national recevait pour un déjeuner de travail deux élues d'Indre-et-Loire, en présence de Jean-Pierre Thème, président de l'UNC-37 et vice-président national : Mme Isabelle Raimond-Pavero, sénatrice, secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat (1<sup>re</sup> à partir de la droite) et Mme Fabienne Colboc, députée de la 4<sup>e</sup> circonscription, vice-présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale (2<sup>e</sup> à partir de la droite). L'occasion d'échanger avec des élues de terrain sur les enjeux du monde combattant, la future loi de programmation militaire, les questions de jeunesse et l'avenir du service national universel.



Jedi 1<sup>er</sup> décembre, le président national accueillait pour une réunion de travail la nouvelle sous-directrice de la mémoire combattante (ministère des armées – direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA)), Mme Marie-Laurence Teil, et son collaborateur, M. Laurent Duval. Cet échange a été l'occasion d'une présentation des attributions de la nouvelle DMCA (ancienne DPMA) et surtout de la sous-direction, qu'elle dirige depuis le 1<sup>er</sup> octobre, et d'évoquer les grands chantiers à venir dans ce domaine.

# EPHÉMÉRIDE

**Jeudi 17 novembre**

Remise des prix des petits artistes de la mémoire

**Samedi 19 novembre**

Messe de l'Association nationale des anciens prisonniers d'Indochine

**Jeudi 24 novembre**

Comités consultatifs action sociale, communication-recrutement et relations internationales

**Samedi 26 novembre**

Assemblée générale de l'UNC-75

**Mercredi 30 novembre**

Conseil d'administration du Comité de la Flamme

**Lundi 5 décembre**

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

**Jeudi 15 décembre**

Déjeuner avec la directrice générale adjointe de la Fondation pour la mémoire de la Shoah

**Vendredi 16 décembre**

Conseil d'administration de l'UBFT

**Mardi 10 janvier**

Comité de rédaction de *La Voix du Combattant*

**Vendredi 18 novembre**

Bureau national

**Mercredi 23 novembre**

Conseil d'administration de l'ONAC-VG

**Vendredi 25 novembre**

Conseil d'administration national

**Mardi 29 novembre**

Déjeuner avec des élus d'Indre-et-Loire

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre**

Entretien avec la sous-directrice de la mémoire combattante à la direction de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des Armées

**Mercredi 7 décembre**

Préparation de la loi de programmation militaire, 1<sup>re</sup> réunion du groupe de travail « mémoire combattante »

## AGENDA

**Jeudi 5 janvier**

Vœux de l'UNC au siège national

**Mercredi 11 janvier**

Déplacement dans les Vosges  
Rencontre avec les UNC 54, 55, 57, 67 et 68

# LOI de PROGRAMMATION MILITAIRE

La future loi de programmation militaire 2023-2029 est en cours d'élaboration. Dans ce cadre, le ministre des Armées a souhaité appliqué une méthode de co-construction et ainsi la préparer grâce à 5 groupes de travail (GT), dont l'un est dédié à la mémoire combattante.

Ce GT s'est réuni pour la première fois le mercredi 7 décembre 2022, en présence de multiples acteurs issus d'horizons différents : associations du monde combattant, fondations mémorielles, responsables des armées, directions et services concernés du ministère des Armées, parlementaires et maires, représentant de l'Education nationale.

Le président national de l'UNC y était bien évidemment présent.

Trois grands axes ont été définis et guideront les réflexions à venir, afin de fixer des objectifs ambitieux en matière de transmission de la mémoire et de reconnaissance du monde combattant :

- ☞ définir une politique publique des commémorations et des cérémonies patriotiques plus attractive pour la jeunesse ;
- ☞ mobiliser les établissements culturels (musées et services d'archives) concourant à la préservation et à la transmission de la mémoire nationale et au renforcement du lien Armées-Nation ;
- ☞ poursuivre le travail de reconnaissance envers les anciens combattants.

Après cette réunion de lancement, les travaux vont se poursuivre sous la présidence du chef du contrôle général des armées, Éric Lucas, désigné par la secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire d'animer ce groupe de travail et de faire la synthèse des contributions des participants (le contrôleur général des armées Éric Lucas a été de 2017 à 2020, directeur de cabinet de Mme Darrieussecq).

Mme Miralles a fixé la feuille de route de ce GT : « *Ce que je veux, c'est que les concertations du groupe de travail mémoire combattante permettent d'afficher clairement dans la prochaine loi de programmation militaire notre ambition, celle d'une véritable politique publique des commémorations, de la transmission de la mémoire et de reconnaissance du monde combattant. Nous le devons à nos militaires comme aux générations de demain.* »

L'UNC apportera sa contribution à ces travaux en veillant à ce que les valeurs cardinales de notre association soient bien entendues : reconnaissance envers le monde combattant, solidarité envers nos aînés et nos jeunes camarades de combat, lutte contre la banalisation du métier des armes, transmission de la mémoire et participation à la diffusion de l'esprit de défense et au renforcement du lien armées-nation, et enfin la question de la prolifération des rendez-vous mémoriels.

## COMMUNICATION



Union nationale des combattants - Siège national  
Unis comme au front

La communication de l'UNC progresse et sa visibilité sur les réseaux sociaux aussi !

Le compte LinkedIn du siège national vient d'être créé.

Il aura pour vocation à parler de l'actualité de notre association et de celle du président national, mais aussi à relayer les publications d'autres comptes institutionnels qui présentent de l'intérêt et partagent nos valeurs.

N'hésitez-pas à demander à le suivre, si vous avez vous-mêmes bien sûr un compte sur ce réseau social, afin que la communauté de ses lecteurs se développent très vite.